

## APPEL DE PARIS

Nous, participants à la rencontre parlementaire francophone sur la population, réunis les 22 et 23 Septembre 1997 à l'Assemblée nationale française, déclarons ce qui suit :

1 - La francophonie est à nos yeux, non seulement un partage de culture et de langue, mais aussi le lien symbolisant une solidarité active, dans tous les domaines, entre pays d'expression française répartis sur tous les continents.

2 - Malgré l'amorce de la baisse de la natalité, nous savons que les déséquilibres démographiques sont et seront encore déterminants pour l'avenir de l'humanité tout au long du XXIème siècle, spécialement en Afrique et en Asie du Sud.

3 - Nous sommes convaincus que, l'amélioration du Statut et des droits des femmes du point de vue éducatif, social, politique, juridique, économique et sanitaire, et leur libre choix en matière de maîtrise de la fécondité sont à la fois des facteurs et des indicateurs du développement d'un pays. Les femmes sont des partenaires égales dans le développement durable de la société. Nous affirmons que l'amélioration du statut des femmes n'est pas l'affaire des seules femmes mais une préoccupation des hommes et des femmes pour le bien-être de l'humanité.

4 - Nous sommes par ailleurs convaincus qu'il faut protéger la population des maladies sexuellement transmissibles et du Sida, aussi bien que des avortements non médicalisés, induits par des grossesses non désirées, et promouvoir la maternité sans risques, en encourageant des comportements responsables et en fournissant aux femmes et aux hommes, éducation, information et services appropriés. Nous sommes en outre persuadés qu'il convient de rompre la conspiration du silence qui entoure les mutilations sexuelles que subissent tant de filles et de femmes.

5 - Nous confirmons notre adhésion aux programmes d'action adoptés, en 1994 à la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) au Caire, et en 1995 à la Conférence Mondiale sur les Femmes, à Beijing. Nous invitons ardemment les pays industrialisés francophones, ainsi que les pays en développement francophones, à fournir, comme ils s'y sont engagés, les ressources financières et humaines nécessaires à la mise en oeuvre de ces programmes dans les délais fixés par ces conférences.

6 - Nous exhortons nos collègues, parlementaires de tous le pays francophones, à constituer des groupes de parlementaires favorables à des politiques de santé maternelle, infantile et familiale (santé de la reproduction), prenant pleinement en compte la planification familiale. Nous souhaitons que s'instaurent une collaboration et une entraide Nord-Sud et Sud-Sud entre ces groupes. Nous nous déclarons prêts à intervenir auprès de nos Gouvernements pour que des services de santé de qualité soient disponibles et accessibles à toute la population.

7 - Chacun dans notre pays, nous nous engageons à porter cet appel à la connaissance de nos chefs d'Etat et de gouvernement respectifs, qui se réuniront à Hanoï en novembre prochain, afin que les questions de population incluent la sensibilisation à la condition féminine, la promotion de la femme, l'éducation des filles et des garçons et l'élimination de toutes sortes de violences à l'égard des femmes, des adolescents et des enfants. Nous demandons que ces questions soient inscrites à l'ordre du jour de la Conférence et des Sommets à venir pour que soient prises des décisions susceptibles d'aplanir les difficultés et de promouvoir de véritables politiques de population.